



Un mois déjà que nous respectons l'obligation de confinement et voici que nous entrons dans le second mois.

N'oublions pas cependant que de nombreux collègues à la préfecture de police continuent à travailler en présentiel, car certaines missions sont indispensables à la continuité du service public et ne peuvent être exécutées par télétravail.

Il s'agit bien évidemment de nos collègues policiers et sapeur-pompiers, mais pas seulement.

Des agents technico-administratifs et sociaux sont également sur le terrain.

Ainsi notamment nos collègues en poste au laboratoire central, à l'institut médico-légal ou à l'infirmerie psychiatrique, à la sous-direction de l'action sociale, et bien d'autres dans l'ensemble des directions de la préfecture de police.

Et n'oublions pas les personnels qui exercent des fonctions « support », comme nos collègues ATE.

Les adjoints techniques d'entretien, à effectifs réduits comme partout, contribuent largement à la lutte sanitaire en assurant la propreté de nos locaux depuis le début de l'épidémie.

Nous les en remercions, nous pouvons les applaudir !

GARDONS LE LIEN

Bien que le site des Ursins soit fermé, vous pouvez néanmoins nous contacter.

Attention un seul moyen : cfdtpp@orange.fr